



Suppressions de postes, dérégulation, dispositif Clair... Ça suffit !

➡ Le 10 février toutes et tous en grève !

Depuis plusieurs années, les différents gouvernements s'acharnent à tailler dans les effectifs de la fonction publique réduisant à chaque fois un peu plus les services publics offerts à la population. Dans l'Éducation nationale, c'est à un véritable plan social que nous assistons : les 16 000 suppressions de postes prévues pour la rentrée 2011 viennent s'ajouter à celles des cinq dernières années pour atteindre un total de 66 000 suppressions.

Au delà des « économies » réalisées par le ministère, il s'agit bien aussi de l'affirmation d'une volonté idéologique. Alors que le gouvernement a soutenu massivement, et sans état d'âme, les banquiers pour résoudre une crise qu'ils avaient eux-mêmes créée, il n'y aurait plus d'argent pour les services publics entre autres. Pour combler le déficit, la seule solution serait de trancher dans les dépenses publiques, le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite servant de fil conducteur.

Pour ne pas être en reste, le ministère de l'Éducation nationale contribue aussi à cette idéologie. En plus de supprimer des postes, les réformes et les dispositifs

expérimentaux s'empilent, sans même prendre le temps d'une véritable évaluation de leur pertinence. Dans l'enseignement professionnel, dans les lycées généraux et technologiques, à chaque fois, la dérégulation est de mise : tronc commun, globalisation des dédoublements, annualisation des horaires...

Au-delà des économies en moyens, il s'agit de faire passer dans les moeurs des principes pour le futur et de faire en sorte que le modèle de système éducatif soit profondément modifié. **Il s'agit pour le gouvernement de rendre les retours en arrière plus difficiles, quels que soient les résultats de ces réformes.**

➡ Quelques exemples parmi d'autres

- La réforme de la formation a eu comme conséquence de surcharger de travail de jeunes collègues qui, écrasés par le stress et la fatigue, font une entrée tout à fait déplorable dans le métier. Quant à la formation qu'ils reçoivent, elle est bien insuffisante pour débiter. Nicolas Sarkozy, alerté par l'échec de cette réforme, réfléchirait à une autre réforme (décidément !) : il serait question de régionaliser les recrutements. La méthode est décidément toujours la même. Une réforme ne fonctionne pas : au lieu de revenir à l'existant et essayer de l'améliorer, on en profite pour faire passer une autre réforme pour aller encore plus loin dans la libéralisation du système.
- La réforme de la classe de seconde, avec l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration, a conduit de nombreux professeurs à enseigner sans avoir été formés et sans programme... Le malaise est grand pour ces personnels qui se sentent déqualifiés.
- C'est le même sentiment avec la réforme STI. Les professeurs sont sommés de se former en 4 mois, tout en assurant leur service, pour appliquer à la rentrée 2011 une réforme qu'ils ne souhaitent pas. La masse de travail et les formations subies entraînent évidemment un découragement chez nombre de collègues.

On pourrait continuer longtemps cette liste... Le ministère joue la communication à plein en déboussolant les personnels chaque fois un peu plus. Ici, on parle d'amputer les vacances d'été, là on érige le calcul mental comme élément central des apprentissages des sciences (!). Ici encore, on envisage de fusionner les enseignements scientifiques avec un seul et même enseignant.

Enfin, le socle commun (et le livret de compétences son corollaire), ce minimum scolaire, est présenté comme une solution miracle alors qu'il n'est qu'un prétexte pour regrouper écoles primaires et collège sans vraie réflexion.

Arrêtons là, la liste est déjà trop longue, la volonté du ministère de noyer les vraies réformes dans un flot d'annonces est par trop criante.



La touche finale à cette politique peut se retrouver dans le dispositif ECLAIR où, sous prétexte d'« autonomie » dans le second degré, on renforce les pouvoirs du chef d'établissement y compris contre l'avis des collègues. Aujourd'hui, il s'agirait de substituer le dispositif ECLAIR aux Réseaux Ambition Réussite. Au-delà de l'attaque contre l'éducation prioritaire, c'est un essai pour le ministre pour tester puis généraliser ce dispositif à tous les établissements en transférant aux chefs d'établissement les recrutements de personnels.

Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas de l'avenir ni du bon fonctionnement du système éducatif dont on se préoccupe, mais bien d'assurer la victoire du capitalisme libéral dans des domaines jusque-là un peu préservés !

Il est donc temps de marquer un coup d'arrêt. Certes, le gouvernement est capable d'entêtement comme il l'a fait au moment du mouvement sur les retraites, mais ces victoires aux forceps ne sont jamais bonnes pour ceux qui les imposent. Les salarié-e-s de ce pays sont ressortis avec l'idée que, même s'ils n'avaient pas gagné, ils étaient encore capables de se mobiliser fortement. Cette capacité bien en tête, ils comptent l'utiliser pour remporter à l'avenir d'autres batailles.

➡ « Aujourd'hui, l'engagement du président de la République c'est moins de fonctionnaires, mais mieux payés » affirme Luc Châtel. Oups ! les personnels de l'Éducation ont dû mal comprendre, eux dont les salaires sont gelés et dont le pouvoir d'achat est en chute libre.

Mais chiche, monsieur le Ministre, 70 points d'indice (300 €) tout de suite, et pour tout le monde, avec un vrai plan de titularisation des personnels précaires sans condition de concours ni de nationalité, alors ça oui on prend !



Aussi, face à la destruction programmée de notre système éducatif, il faut maintenant dire STOP !

Cette première journée d'action par la grève doit appeler des suites rapides et unitaires. Nous ne sommes pas dupes de la manœuvre du ministère de dissocier les répartitions de moyens entre 1^{er} et second degré en reportant celles des écoles après les cantonales de mars.

➡ Dès le 10 février, toutes et tous en grève pour réclamer une autre politique de l'Éducation !

A compléter :
→ lieu et RV de manif



Tract 10.02.2011

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, Melle, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél. e-mail

Grade ou corps Discipline :

Établissement

Code postal Commune

CGT Educ'action 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47
Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - Internet : <http://www.unsen.cgt.fr>